Migration et pauvreté : quand les difficultés administratives renforcent la précarité

EAPN France, réseau engagé dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion coordonné par l'Uniopss, vient de rendre public son nouveau rapport Poverty Watch 2026, consacré aux liens entre migration, pauvreté et exclusion sociale en France. Une publication qui met en évidence la manière dont les difficultés peuvent se cumuler et fragiliser durablement les parcours.

Publié le 6 novembre 2026
De Uniopss

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

ANALYSE

INFO NATIONALE



La pauvreté des personnes migrantes ne peut pas être comprise uniquement à travers les revenus ou l'emploi. Elle résulte aussi du cumul des difficultés administratives, des conditions de séjour et des obstacles à l'accès aux droits. Les politiques migratoires ont donc des conséquences directes sur les situations de pauvreté et d'exclusion sociale.

- **32,8 % des personnes immigrées vivent sous le seuil de pauvreté en France**, contre 15,4 % de l'ensemble de la population (Insee, données 2024).
- **61,9 % des immigrés de 15 à 64 ans occupent un emploi,** contre 70,3 % des non-immigrés (données 2025).
- Parmi les familles accompagnées par le Secours Catholique et considérées comme a priori éligibles aux allocations familiales, **41,3 % de celles dont la personne de référence est étrangère ne les perçoivent pas**, contre 22,6 % lorsque la personne de référence est française.
- **2 355 enfants sont restés sans solution d'hébergement** après une demande au 115 à la veille de la rentrée 2026, selon l'UNICEF et la Fédération des acteurs de la solidarité. Ce chiffre concerne tous les enfants recensés, et pas uniquement les enfants migrants.

Ce que porte EAPN France dans ce rapport :

Le rapport souligne d'abord l'importance de **sécuriser les parcours professionnels et administratifs des personnes étrangères**. La régularisation par le travail dans

les métiers en tension constitue une avancée, mais son caractère temporaire, son application limitée à certains secteurs et son absence d'automaticité en restreignent la portée. EAPN France invite notamment à réfléchir à son élargissement à d'autres secteurs professionnels.
Il insiste également sur la n**écessité de garantir la continuité des droits sociaux** : un retard dans le renouvellement d'un titre de séjour ou un dysfonctionnement administratif ne devrait pas entraîner une rupture de ressources, une perte d'emploi ou des difficultés d'accès au logement.
Enfin, le rapport appelle à **renforcer l'accès effectif à l'hébergement, aux soins et à la protection de l'enfance**, avec une attention particulière aux mineurs non accompagnés et aux jeunes arrivant à la majorité.
Une actualité européenne importante : L'entrée en application du **Pacte européen sur la migration et l'asile** en juin 2026 et l'adoption de la **première stratégie européenne de lutte contre la pauvreté** invitent à mieux articuler les politiques migratoires et sociales. EAPN France appelle à évaluer ces réformes au regard de leurs conséquences concrètes sur les conditions de vie et les droits des personnes.
Le rapport s’appuie également sur les travaux de plusieurs associations, notamment ceux du Secours Catholique sur le non-recours aux prestations sociales, de la Fédération des acteurs de la solidarité et de l’UNICEF sur les difficultés d’accès à l’hébergement des enfants, de Médecins du Monde sur l’accès aux soins et d’Apprentis d’Auteuil sur l’accompagnement des mineurs non accompagnés. Il valorise aussi les mobilisations associatives en faveur de l’accès aux droits et de la sécurisation des parcours administratifs, notamment celles du Collectif ALERTE concernant les conditions de régularisation des personnes étrangères.
Lutter contre la pauvreté des personnes migrantes, c'est aussi garantir la stabilité de leur séjour, la continuité de leurs droits et leur accès effectif aux protections sociales.